

Déclaration de la CLAPTUR sur le tourisme en Amérique latine En attendant un véritable code d'éthique

Volume 4, Number 1, March 1985

L'information touristique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080744ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080744ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1985). Déclaration de la CLAPTUR sur le tourisme en Amérique latine : en attendant un véritable code d'éthique. *Téoros*, 4(1), 25–25.
<https://doi.org/10.7202/1080744ar>

Déclaration de la CLAPTUR sur le tourisme en Amérique latine

En octobre 1984, lors de son XI^e congrès, la Confédération latino-américaine des journalistes du tourisme a adopté une déclaration sur le tourisme en Amérique latine. En fait, il s'agit plutôt d'une déclaration relative aux devoirs des journalistes et des écrivains en tourisme. Si certaines clauses sont reliées spécifiquement à la situation qui a cours dans les pays d'Amérique latine, d'autres clauses, plus générales, pourraient guider en partie le travail de tout journaliste et écrivain du tourisme. Les lecteurs de Téoros sauront certes faire la part des choses.

Étant données les valeurs spirituelles et culturelles du tourisme qui produisent un enrichissement personnel de ceux qui le pratiquent et de la population qui les reçoit.

Étant donné que les touristes ne peuvent obtenir tous les avantages culturels de leurs voyages sans une documentation et des informations complètes, véritables et attractives.

Étant données l'importance du travail promotionnel des journalistes et écrivains du tourisme pour que les peuples et leurs dirigeants se rendent compte des avantages du tourisme et de ses répercussions sur l'amélioration de la qualité de la vie, le XI^{ème} Congrès de la CLAPTUR, réuni à La Havane du 12 au 16 octobre, a adopté les accords suivants:

1. La tâche des journalistes et des écrivains de tourisme se doit d'être toujours vraie, objective et enthousiaste.

2. Les journalistes et écrivains de tourisme ne doivent pas seulement dire à leurs lecteurs ce qu'ils doivent voir mais aussi pourquoi et comment ils doivent le voir.

3. Bien que toute nouvelle connaissance soit un enrichissement culturel, les journalistes et écrivains de tourisme doivent divulguer les hautes valeurs culturelles des lieux, des régions et des pays ainsi que leurs grandes réalisations du génie civil et de l'industrie, l'histoire et la réalité socio-économique de chacun d'eux.

4. Les écrivains et journalistes de tourisme

doivent recommander aux voyageurs de respecter les coutumes, les personnes et les valeurs humaines des pays qu'ils visitent.

5. Les journalistes et écrivains de tourisme doivent collaborer avec les entités génératrices et organisatrices du flux des voyageurs afin de les pourvoir de l'information adéquate pour que le touriste obtienne le plus grand enrichissement culturel possible durant son voyage.

6. Les journalistes et écrivains de tourisme et en particulier ceux qui sont spécialisés en économie doivent dans leurs livres et articles souligner les avantages que le tourisme apporte au niveau de la vie de ceux qui le pratiquent et des sociétés qui les reçoivent.

7. Ils doivent inciter les gouvernements et autres institutions publiques et privées à favoriser les voyages touristiques et en particulier ceux de caractère culturel pour toutes les classes sociales mais surtout pour les jeunes, les universitaires et les responsables de la vie sociale et institutionnelle.

8. Ils doivent convaincre les responsables touristiques et les gouvernants en général que toute restriction de voyages internes ou à l'étranger, en plus d'intenter contre le droit humain de la libre circulation, porte préjudice au pays même, à la culture de ses citoyens et à leur niveau de vie et que, si pour des circonstances exceptionnelles de telles mesures devraient être prises, elles ne devraient jamais durer plus longtemps que les causes qui ont déterminé leur application.

9. Les écrivains et journalistes de tourisme doivent inculquer à leurs lecteurs — voyageurs en puissance — le sentiment du respect le plus strict envers le peuple des pays visités leur démontrant tout ce que peut leur apporter une culture nationale sans aucun sentiment de supériorité et de mépris.

10. Les journalistes et écrivains de tourisme s'engagent à coopérer à la recherche et au maintien de la paix avec enthousiasme car ils sont convaincus que la paix est le fondement du tourisme, et à donner une importance particulière à la lutte pour

la paix en Amérique latine.

11. Le fait que le tourisme est une des voies les plus sûres pour obtenir la paix est un consensus universel. La connaissance des peuples entre eux fait naître la solidarité et l'amitié. Les gouvernements doivent faciliter en conséquence le tourisme et établir les conditions propices.

12. La dette externe latino-américaine provoque une réaction gouvernementale qui décourage le tourisme émetteur sans lequel il ne peut y avoir de tourisme récepteur. Il faut par conséquent soutenir les gestions que réalisent nos gouvernements pour obtenir un traitement équitable de la part des organisations internationales pour l'atténuation des taux d'intérêt et une attitude plus juste de la part des pays industrialisés dans l'acquisition des matières premières latino-américaines. C'est à ces seules conditions que nos peuples pourront reprendre le rythme de développement qu'ils méritent et dont ils ont besoin.

13. Les journalistes et écrivains de tourisme s'engagent à stimuler les Latino-américains à connaître en premier lieu l'Amérique latine. Pour que ceci puisse être réalisé sans affaiblir les réserves de devises de chaque pays, les gouvernements doivent étudier les mécanismes qui permettraient la réception des monnaies nationales respectives des voyageurs, semblables à ceux réalisés aujourd'hui par plusieurs pays de la région avec la république de Cuba.

14. Les journalistes et écrivains de tourisme sont décidés à faire connaître les importantes ressources touristiques du continent latino-américain et à inviter ses habitants à profiter de ce droit. Les journalistes du tourisme sont ceux de la "plume blanche" et ils doivent contrecarrer les effets d'autres informations sur la situation de nos peuples.

15. Les personnes ont droit aussi bien au travail qu'au repos. L'utilisation adéquate des vacances et de la récréation périodique doit être facilitée par nos gouvernements de telle sorte que les voyages dans chaque pays soient la démonstration de ce droit au repos. †